

REVUE SEMESTRIELLE DE L'HERIAB

N° 006 - JUILLET-DÉCEMBRE 2009 - PRIX : 1500 F CFA

Sankoré

IHERIAB - BP 14 TOMBOUCTOU (MALI) - TÉL / FAX : (00 223) 21 92 10 81 - E.mail : cedrab2003@yahoo.fr

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La pratique du mariage à Tombouctou



**La problématique
de la collecte et de
l'exploitation des
manuscrits**

**Les relations commerciales
entre Tombouctou et Ghadamès
à travers les manuscrits**

**L'apport politico-
religieux de Cheikh
Baye Al-Kounti
(1865-1929)**

COMITÉ DE RÉDACTION

⇒ **Mohamed Gallah DICKO**,
Directeur Général de l'IHERIAB,
Directeur de Publication

⇒ **Sidi Mohamed Ould Youbbia**,
Directeur Général adjoint de
l'IHERIAB

⇒ **Noury Mohamed Alamine
Al-Ansary**, Chercheur à l'IHERIAB

⇒ **Alfred Kalambry**,
Administrateur Arts et Culture à
l'IHERIAB

⇒ **Mohamed Diagayeté**,
Chercheur à l'IHERIAB

⇒ **Sane Chirfi**, Directeur
régional du Tourisme - Tombouctou

⇒ **Aly Ould Sidi**, Chef de la
Mission culturelle de Tombouctou

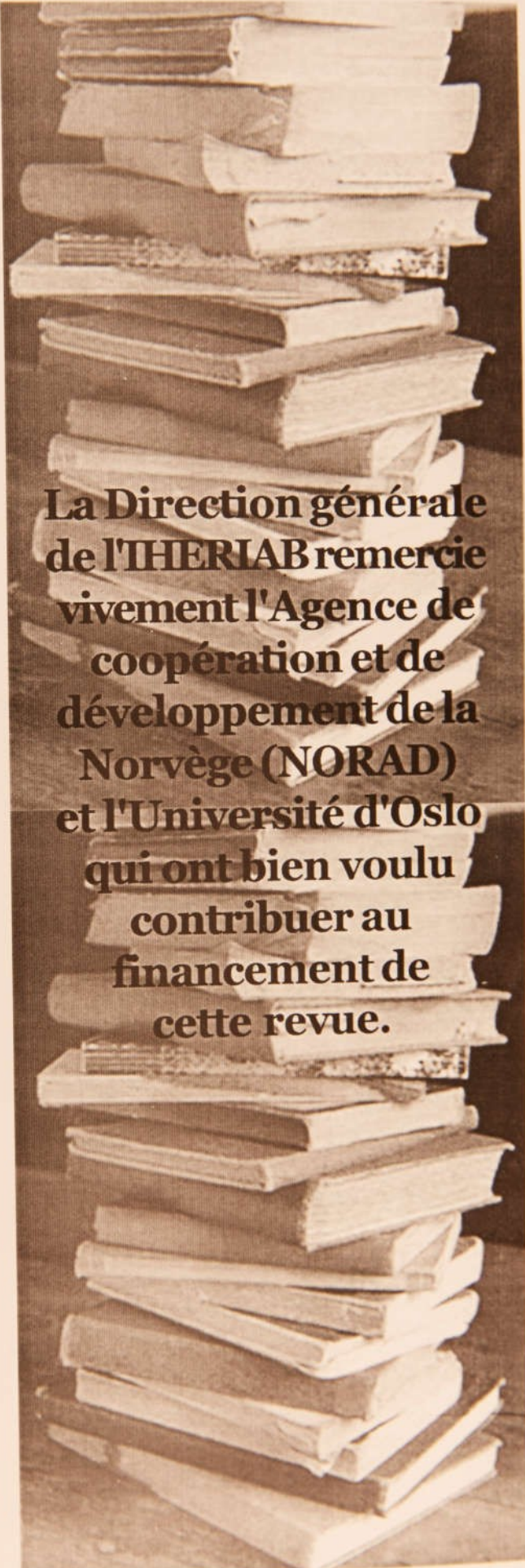
⇒ **Seydou Touré**, Directeur
de l'Institut Hégire de Tombouctou

⇒ **Boukhari Ben Assayouti**,
Directeur du Musée de Tombouctou

⇒ **Salem Ould Elhadj**,
Professeur à la retraite

⇒ **Ismail Diadié Haidara**,
Chercheur, Directeur de la bibliothèque
Fondo Kati - Tombouctou

⇒ **Hamou Mohamed Dédéou**,
Conseiller pédagogique au Centre d'animation
pédagogique (CAP) de Tombouctou



La Direction générale
de l'IHERIAB remercie
vivement l'Agence de
coopération et de
développement de la
Norvège (NORAD)
et l'Université d'Oslo
qui ont bien voulu
contribuer au
financement de
cette revue.

Sommaire

Sankoré REVUE SEMESTRIELLE DE L'ISLAM



Pages

Le mariage à Tombouctou.....4-9

**Les relations commerciales entre
Tombouctou et Ghadamès
à travers les manuscrits.....10-13**

**La problématique de la collecte
des manuscrits.....14-17**

**La problématique de l'exploitation
des manuscrits.....18-21**

**L'apport politico-religieux de Cheikh Baye
Al-Kounti (1865-1929).....22-29**

Notes de fin de document.....29

Portrait

L'apport politico-religieux de



1- Le contexte du travail

Ce travail s'inscrit dans le cadre des activités de l'Institut Ahmed Baba de Tombouctou qui a pour missions la prospection, la collette, la restauration, la sauvegarde et l'exploitation scientifique et artistique du contenu de manuscrits anciens. Cette exploitation comporte plusieurs volets: identification (métadonnées), études critiques, traductions et études sur les acteurs de ces documents (auteurs, copistes, commanditaires, détenteurs, de même que personnages religieux, culturels et politiques).

L'objectif recherché dans cet article est de faire connaître au public une grande figure du Mali, un homme qui a marqué, de 1896 à 1929, l'histoire du Soudan. Il était sollicité non seulement sur le terrain religieux mais aussi sur les terrains politique et administratif. Il s'agit de Cheikh Baye Alkounti¹ de l'Adrar des Iforas, un homme qui a pu créer, grâce à son savoir et sa sagesse, une atmosphère de paix et de tranquillité dans une zone déstabilisée par les tensions ethniques et l'occupation française.

2- Aperçu sur les Kounta

Les Kounta se caractérisent par une puissante unité ethnique, ethnies dont les diverses tribus s'échelonnent tout

au long du Sahara et du Sahel : Algérie, Mauritanie, Mali et Niger. Il ne s'agit plus une tribu car, depuis 7 à 8 siècles qu'a commencé leur exode du Touat, région de l'Algérie, que les campements se sont égrenés sur la route saharienne, chaque branche locale s'est développée dans son ambiance, s'est adaptée à son milieu et a fini par constituer une véritable tribu autonome.

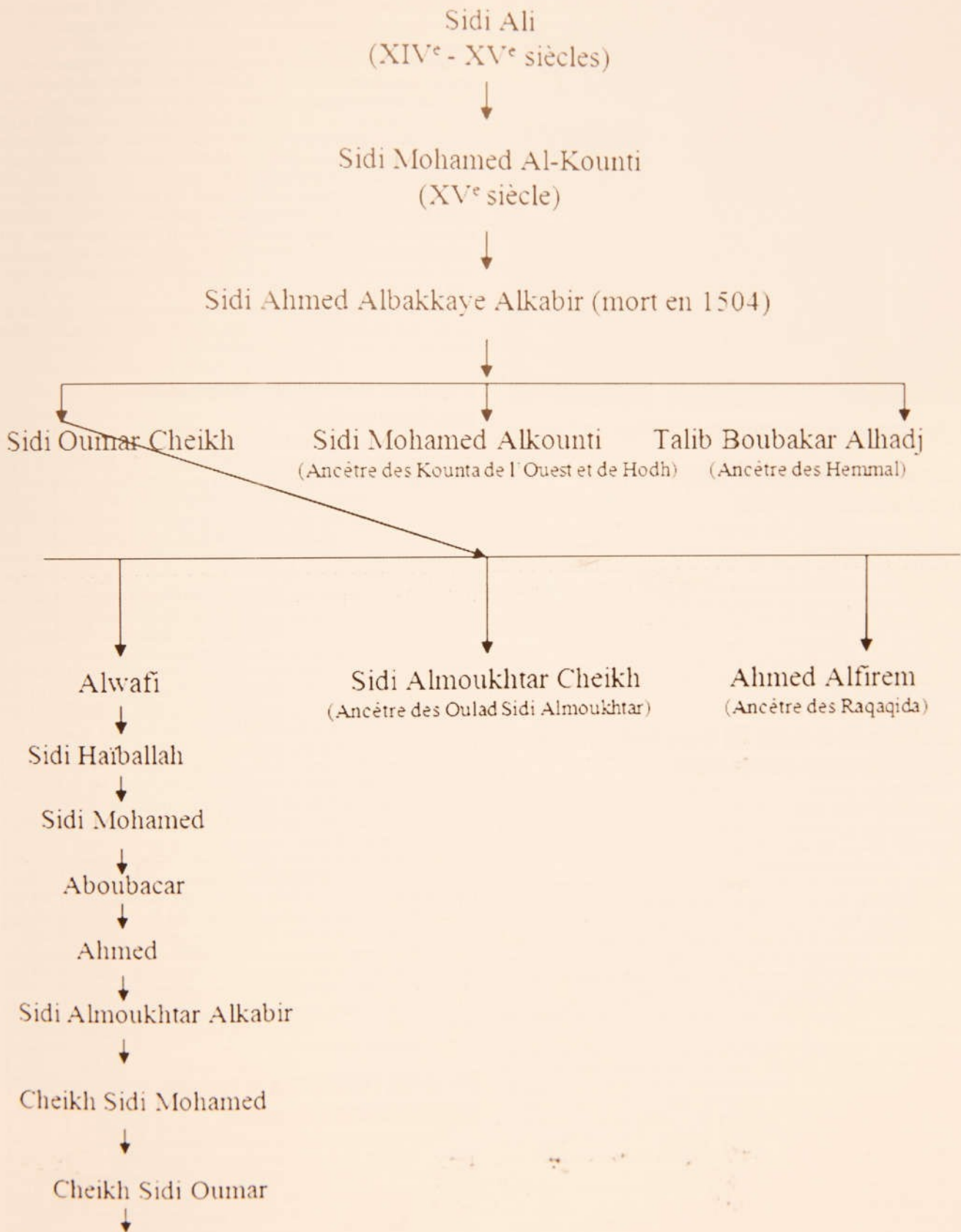
Les diverses tribus kounta, dispersées dans l'infinité saharienne, ne se sentent unies que par celui de la communauté de leur origine première et aussi par l'affiliation au rite Qadiriya². Communauté lettrée d'origine arabe, les Kounta³ possèdent sur leur passé d'abondantes traditions historiques et légendaires et un certain nombre de textes écrits d'inégales valeurs et d'inégales importances.

Selon les sources écrites et orales, ils sont les descendants d'Oqba b. Nafi, le célèbre conquérant de l'Afrique du Nord mort en 683⁴. Toutefois, les sources concordent en affirmant que Sidi Ali, père de Sidi Mohamed Alkounti, est l'ancêtre éponyme de la tribu. On pénètre sinon dans l'histoire parfaitement authentique des Kounta. Cette période va donc de cet ancêtre du début du 15^e siècle à la naissance de Cheikh Sidi Almoukhtar Alkabit⁵ en 1729.

Portrait

Cheikh Baye Al-Kounti (1865-1929)...

Arbre généalogique des Kounta



Cheikh Baye (objet du présent article)

Portrait

...L'apport politico-religieux de



II- Quelques personnalités célèbres de l'ethnie

a. Cheikh Sidi Ahmed Albakkay Alkabir, le grand prédicateur de l'Islam

Il a vécu à la fin du 15^e siècle et au début du 16^e siècle. Ce fut lui qui fit des Kounta des prédicateurs et des guides spirituels des tribus sahariennes et soudanaises. En cela, son rôle fut considérable. Les Kounta vont se donner, après lui, à la propagation de la religion musulmane qui va fleurir du plus vif éclat avec son fils Oumar Cheikh et re fleurira brillamment avec Sidi Almoukhtar Alkabir et ses descendants.

Ce grand saint s'installa à Oualata où il se consacra à l'instruction islamique et à la réforme morale. Il mourut plus tard en 1504.

b. Sidi Oumar, fils de Cheikh Sidi Ahmed Albakkay Alkabir, le guide spirituel de la Qadiriya Kounta

Sidi Oumar, né vers 1460, fit ses premières études auprès de son père, puis entreprit une série de longs voyages en Afrique du Nord, du Maroc à l'Égypte, passa en Syrie, fit son pèlerinage de La Mecque et continua ensuite ses pérégrinations au Soudan occidental.

C'est au cours de ses voyages qu'il fit la rencontre de Cheikh Abdoul Karim Almaghili, qui pourrait être l'une des plus grandes figures religieuses de l'époque dans la zone sahélo-saharienne. Almaghili, originaire de Tlemcen, en Algérie, s'était acquis un grand renom dans la région du Touat en tant que grand missionnaire de l'Islam, vint porter la parole de Dieu dans le Soudan où il fut le conseiller de l'empereur Askia Mohamed en matière de bonne gestion des affaires de l'Empire⁸.

Almaghili fut le grand maître du rite Qadiriya dans l'Ouest africain et disciple d'Abdul Rahman Assayouti, grand érudit égyptien. C'est par lui que la chaîne de la Qadiriya va pénétrer dans la lignée kounta. En effet, Sidi Oumar, séduit par la prédication et les vertus d'Almaghili, s'attacha à lui et le suivit dans toutes ses tournées de prêches. Ainsi, devint-il son délégué pour la diffusion de l'Islam et la propagation du rite Qadiriya dans le Sahara et le Sahel⁹.

Au fil des années, Sidi Oumar devient le guide spirituel incontestable de ce rite, qui sera même approprié par les Kounta en prenant l'attribut "Alqadiriya Albakkayia Alkountiya" en référence à Sidi Oumar, fils de Cheikh Sidi Ahmed Albakkay. Et, ainsi, assiste-t-on à la naissance d'une sous-branche de la Qadiriya.

c. Cheikh Sidi Almoukhtar Alkabir (1729-1811), réformateur islamique et père de la renaissance de l'influence kounta

Cheikh Sidi Almoukhtar Alkabir fut un grand saint, un lettré de première valeur, une figure politique qui a joué un rôle important non seulement dans le Sahara mais aussi dans la zone soudano-sahélienne.

Il fut un véritable conquérant religieux dont l'enseignement attira beaucoup de disciples de l'Ouest africain. Auteur de plus de 80 ouvrages. Cheikh Sidi Almoukhtar fut un grand homme de paix et de consensus. Grâce à sa personnalité religieuse et politique, il a pu mettre fin aux tensions entre les Kounta et les Hoggar, ainsi qu'entre les Arma de Tombouctou et les Kel Tadmekket.

Le Cheikh entretint toute sa vie de très bonnes relations avec ses voisins du Sahara par la voie du consensus et de la conciliation. Il eut des relations avec le Sultan du Maroc, Mohamed b. Moulay Abdullah b. Moulay Ismael. Il correspondait avec Mohamed Bakar, émir du Bornou et des provinces voisines.

Les émirs peulhs et leurs savants se placent sous sa direction spirituelle, notamment Ousmane Dan Fodio, son frère Abdullah et son fils Mohamed Bello.

d. Sidi Amar, fondateur de la zawiya⁸ kounta dans l'Adrar des Iforas

Sidi Amar, sixième fils de Cheikh Sidi Mohamed b. Cheikh Sidi Almoukhtar Alkabir, est né vers 1820⁹. Il immigra vers l'Adrar des Iforas et se fixa dans la vallée de Téléya qu'il acheta à la fraction iforas des Tarat-Mellet pour bâtir, au puits de Téléya, une grande casbah. Petite vallée d'une cinquantaine de kilomètres, descendue de l'Adrar Ichouanen, Téléya est un affluent de droit de l'oued Inchedan qui, lui-même, est un affluent de droit du Tilemsi.

La piété et la vie mystique de Sidi Amar lui avaient acquis, de son vivant, une grande réputation de sainteté. Sa casbah-zawiya était, dès lors, fréquentée par tous les nomades des environs et tendait à devenir leur centre religieux.

Sidi Amar était contemporain du grand écrivain Mohamed Yahya b. Mohamed Al-Moukhtar de Oualata mort en 1912 et qu'il consultait périodiquement par rapport à des questions religieuses ou des différends entre les Kounta et leurs voisins arabes ou touareg. A titre d'exemple, il y a ce manuscrit dans lequel Sidi Amar demande à Mohamed Yahya de lui donner des précisions sur les sujets suivants: les butins pris des mains de malfrats et coupeurs de route, le processus de résolution pacifique des conflits, le commerce, le mariage avec deux sœurs, etc.¹⁰

A sa mort vers 1885, son fils aîné, Sidi Mohamed, hérita de son influence qu'il utilisa d'ailleurs contre l'occupant français en prêchant la guerre sainte chez les Kounta et les Iforas et en prédisant l'alliance avec les Kel Antassar dont il entretint des pourparlers en ce sens avec le chef N'Gouna.¹¹

Sidi Mohamed mourut en mai 1896 et fut enterré aux côtés de son père à In-Settefen. Les deux mausolées sont devenus aujourd'hui un lieu de visite spirituelle.

Ce fut son frère cadet, Baye, qui lui succéda à la tête de la zawiya kounta en héritant de la baraka familiale (bénédiction et lumière spirituelle).

III- La vie, l'éducation et l'œuvre de Cheikh Baye Al-Kounti

Mohamed dit Baye, fils de Sidi Amar b. Cheikh Sidi Mohamed b. Cheikh Sidi Almoukhtar Alkabir, est né vers 1865 dans l'Adrar des Iforas.¹² Il fut d'excellentes études religieuses auprès de son père et de son frère aîné Sidi Mohamed. Il est fort probable qu'il se soit inspiré des consultations juridiques¹³ de Mohamed Yahya Al-Wallati et des juristes de Chinquit (actuelle Mauritanie) d'une manière générale d'autant plus que son père les consultait fréquemment. Sidi Amar demanda même une fois à Mohamed Yahya de lui prêter un ouvrage

Portrait

Cheikh Baye Al-Kounti (1865-1929)...

Sankoré REVUE SEMESTRIELLE DE L'ÉTHIOPIE

comportant des consultations juridiques. Aussi, Cheikh Baye exploitait-il beaucoup les œuvres d'Ousmane Dan Fodio et surtout les traités de soufisme et de jurisprudence.

En 1896, Baye était devenu le chef spirituel des Kounta de l'Adrar et s'était entièrement confiné dans la piété et l'étude, à l'image du grand maître de la Qadiriya, Cheikh Sidi Al-Moukhtar Alkabar, et de son disciple Ousmane Dan Fodio.

A l'abri des regards, pratiquant ostensiblement le jeûne, ne conversant avec ses fidèles et ses visiteurs que le visage recouvert, Cheikh Baye s'était donné à fond à l'adoration du Tout-Puissant et à la pratique soufi.

Il a fallu quelques années de sécheresse pour que le saint homme et ses fidèles abandonnent leur vallée pour descendre vers Es-Souq et même se rapprocher du fleuve.

Cheikh Baye a formé à la vie et aux sciences islamiques plusieurs générations kounta telles que ses fils Sidi Amar et Sidi Mohamed, ses cousins Baba Ahmed et Albakkay, ses neveux Sidi Almoukhtar, Sidi Al-Amine, Sidi Ahmed Albakkay et Mohamed dit Baye, son petit fils Mohamed b. Badi Alkunti considéré comme l'héritier de Cheikh Baye en matière de savoir et de science et qui a collecté et arrangé ses consultations juridiques, de même que Mohamed Ammak b. Al-Bakkay Alkunti.

Il avait beaucoup de disciples parmi les autres populations du Soudan tels que Moussa Ag Amastan, le grand chef des

Hoggar, et Zayni b. Abdoulaziz, chef du village de Boujbeiha, au nord de Tombouctou, auquel il délivra une licence attestant de sa parfaite connaissance du hadith.¹⁴

Cheikh Baye mourut en 1929 dans son campement au nord de Bamba.¹⁵ Son neveu Sidi Almoukhtar b. Sidi Mohamed b. Sidi Amar b. Cheikh Sidi Mohamed b. Cheikh Sidi Almoukhtar Alkabar lui succéda à la tête de la zawiya.

A cette occasion douloureuse, Ahmed b. Moussa Al-Ansari de la fraction des Kel Souq lui composa une oraison funèbre de 66 vers. Dans ce poème, il regrette la mort de Cheikh Baye, socle de la religion, homme du savoir, secours des veuves et orphelins et personne qui a toujours cultivé le bon sens et la bienfaisance. Il exhorte aussi les gens à l'endurance par rapport à cet événement qui a touché toutes les ethnies et fait des bénédictions pour le repos de l'âme du défunt.¹⁶

a- Les œuvres de Cheikh Baye

La direction politique des Kounta de l'Azawad, la mission spirituelle du rite Qadiriya et la prise de la fonction de cadi officiel de la région de l'Adrar n'ont pas empêché Cheikh Baye de se donner à l'écriture. En effet, on lui attribue plusieurs ouvrages dans les domaines de la jurisprudence, du hadith, de la théologie, de l'histoire et de la grammaire. Pour preuve, le tableau suivant qui énumère une partie de ses œuvres répertoriés dans trois bibliothèques de manuscrits :

N°	Cote	Thème	Ville	Dépôt
1	3922	Consultation juridique	Tombouctou	Institut Ahmed Baba
2	3420	Consultation juridique	Tombouctou	Institut Ahmed Baba
3	2122	Consultation juridique	Tombouctou	Institut Ahmed Baba
4	2088	Consultation juridique	Tombouctou	Institut Ahmed Baba
5	1873	Consultation juridique	Tombouctou	Institut Ahmed Baba
6	1471	Consultation juridique	Tombouctou	Institut Ahmed Baba
7	903	Consultation juridique	Tombouctou	Institut Ahmed Baba
8	566	Consultation juridique	Niamey (Niger)	Départ. Mss. Arab.et Ajam.17
9	589	Consultation juridique	Niamey (Niger)	Départ. Mss. Arab.et Ajam.18.
10	822	Consultation juridique	Niamey (Niger)	Départ. Mss. Arab.et Ajam.
11	1419	Consultation juridique	Niamey (Niger)	Départ. Mss. Arab.et Ajam.
12	1437	Consultation juridique	Niamey (Niger)	Départ. Mss. Arab.et Ajam.
13	1492	Consultation juridique	Niamey (Niger)	Départ. Mss. Arab.et Ajam.
14	3696	Consultation juridique	Tombouctou	Biblio. Mamma Haidara
15	1424	Théologie	Niamey (Niger)	Départ. Mss. Arab.et Ajam.
16	2236	Théologie	Niamey (Niger)	Départ. Mss. Arab.et Ajam.
17	356	Soufi	Tombouctou	Institut Ahmed Baba
18	1020	Soufi	Tombouctou	Institut Ahmed Baba
19	3647	Jurisprudence	Tombouctou	Institut Ahmed Baba
20	3385	Jurisprudence	Tombouctou	Institut Ahmed Baba
21	3382	Prêche	Tombouctou	Institut Ahmed Baba
22	2084	Prêche	Tombouctou	Institut Ahmed Baba
23	2365	Jurisprudence	Niamey (Niger)	Départ. Mss. Arab.et Ajam.
24	3971	Grammaire	Tombouctou	Institut Ahmed Baba
25	793	Prêche	Niamey (Niger)	Départ. Mss. Arab.et Ajam.
26	3887	Prêche	Tombouctou	Institut Ahmed Baba
27	4137	Prêche	Tombouctou	Institut Ahmed Baba

...L'apport politico-religieux de



Il existe aussi, à la bibliothèque de Mohamed Mahmoud à Tombouctou, un document contenant des conseils adressés aux Kounta du Hodh (dans l'actuelle Mauritanie) au sujet du conflit qui les opposait aux Ahel Tâlib Mukhtar.

Nous avons également consulté quelques-uns de ses manuscrits à l'Institut Ahmed Baba dans le but d'en savoir plus sur le contenu.

⇒ Manuscrit N° 118

- o Titre: Nawazil Ashaykh Baye
- o Thème: consultation juridique
- o Copiste: Labbab
- o Type de calligraphie: soudani
- o Nombre de folios: 135
- Etat: non

Ce manuscrit contient des réponses à des questions précises dans des domaines variés de la vie sociale et religieuse du musulman tels que la théologie, le soufisme, la purification, la prière, la zakat, etc.

⇒ Manuscrit N° 126

- o Titre: Nawazil Ashaykh Baye
- o Thèmes: plusieurs domaines dont la jurisprudence, le hadith et l'histoire
- o Copiste: Issiaka Konaté
- o Type de calligraphie: soudani
- o Nombre de folios: 31
- o Etat: bon

Dans ce document, on trouve le complément des consultations juridiques de Cheikh Baye et l'index de tous les autres documents sur ce thème. Ce manuscrit traite aussi d'autres sujets tels que l'histoire d'Oqba b. Nafi Al-Fihri, l'ancêtre des Kounta, de thèmes sur le hadith, de conseils à l'endroit de ses disciples et enfants.

⇒ Manuscrit N° 903

- o Titre: Alfara'id Ar-Ra'iqa wa l-Ajwiba al-Fa'iqa
- o Thème: consultation juridique
- o Type de calligraphie: sahwari

- o Nombre de folios: 15
- o Etat: bon

Ce manuscrit est constitué d'un ensemble de réponses par rapport à des questions qui concernent la vie religieuse et matrimoniale du musulman. Il traite aussi de questions de théologie.

⇒ Manuscrit N° 1020

- o Titre: Maktub fi taqdir al-Wird fis-Safar
- o Thème: soufi
- o Copiste: Mohamed Ahmed Agnan
- o Type de calligraphie: soufi
- o Nombre de folios: 1
- o Etat: bon

Il s'agit d'un écrit sur l'allègement des prières et invocations quotidiennes du disciple en cas de voyage ou d'empêchement. Ce manuscrit parle aussi des méfaits de la négligence des heures de prière.

⇒ Manuscrit N° 1285

- o Titre: écrit sur le rite Tijaniya.
- o Thème: soufi
- o Copiste: Mohamed b. Badi b. Baye b. Mohamed
- o Type de calligraphie: sahwari
- o Nombre de folios: 3
- o Etat: bon

C'est un texte très important qui prouve l'esprit de sagesse, d'ouverture et d'impartialité qui animaient Cheikh Baye. En effet, et ce, malgré le fait qu'il était le guide spirituel du rite Qadriya et le chef incontestable d'une partie des Kounta, il reconnaît avec conviction la véracité du rite Tijaniya et les mérites des prières qu'on y invoque. Il met en garde ceux qui tentent de stigmatiser les saints d'Allah.

⇒ Manuscrit N°1471

- o Titre: Fatwa fi sha'n Al-Abar
- o Thème: consultation juridique
- o Type de calligraphie: soufi

Cheikh Baye Al-Kounti (1865-1929)...

- o Nombre de folios: 1
- o Etat: lisible

Cette fatwa est une réponse à la question de Mohamed Almoukhtar b. As-Sadiq par rapport aux forages creusés par leur parent Cheikh Baye. De par sa maîtrise de la jurisprudence et son expérience, il réplique en disant ceci: si un forage a été creusé dans l'intention d'être une propriété privée, il va rester ainsi et il sera hérité par les ayants droit. Mais il est interdit d'hériter ou de vendre l'eau d'un forage creusé pour être un point d'eau pour animaux et éloigné des zones d'habitation.

➔ Manuscrit N°1890

- o Titre: As'ila ma'a Ajwibatih
- o Thème: consultation juridique
- o Type de calligraphie: sahwari
- o Nombre de folios: 4
- o Etat: légèrement détérioré

Ce document traite du commerce. Le Cheikh introduit le sujet avec des conseils par rapport à la piété, la sincérité et le mérite de l'éducation. Il parle sur le testament puis aborde le thème du troc et le point de vue de la jurisprudence musulmane à ce sujet.

➔ Manuscrit N°2122

- o Titre: Nazilatani fit-Tahjara wa Dallat al-Ibil.
- o Thème: consultation juridique
- o Type de calligraphie: soufi
- o Nombre de folios: 2
- o Etat: bon

Ce document traite de beaucoup de sujets parmi lesquels deux fatwas: la première traite de la purification du corps et des vêtements tandis que la seconde concerne un chameau trouvé dans le désert sans propriétaire. Le Cheikh avance toujours des hadiths clairs pour justifier son jugement.

b- La bibliothèque de Cheikh Baye Al-Kounti

Paul Marty décrit le campement de Cheikh Baye Al-Kounti en disant: "Son campement comprend sa tente personnelle, sa tente - salon, où se trouve un certain nombre d'ouvrages manuscrits et imprimés emplies dans des sacs de peau. Riche bibliothèque pour le pays¹⁹..."

En 1980, une mission du Centre Ahmed Baba à Gao eut l'occasion de visiter ce qu'il reste de cette riche bibliothèque qui était sous la responsabilité de son fils Mohamed Ad-Din mort en 1983 dans le secteur d'Amassine au nord-est de Gao.

Parmi les manuscrits inventoriés, l'on peut citer :

- un traité d'Uthmân Fûdiya sur l'organisation politique d'un Etat
- un traité du soufisme
- une lettre de Khlil b. Abd Allah Fûdiya adressée aux Willimiden au sujet de l'exode
- un recueil contenant 10 écrits d'Uthmân Fûdiya dont un traité portant sur l'éducation de la femme
- un manuscrit sur le droit musulman ayant appartenu à Ahmed Baba de Tombouctou
- des questions d'ordre juridique d'Uthmân Fûdiya
- un traité de hadiths d'Abdourrahman As-Sayuti²⁰
- une lettre adressée par Cheikh Baye Al-Kounti à Bakkat Sidi Bakkat où il demande à celui-ci de cesser ses pratiques sanguinaires
- un commentaire de Cheikh Baye Al-Kounti des hadiths collectionnés par Muhammad Al-Maghrari
- un écrit de Cheikh Baye Al-Kounti sur l'origine des Imaghsharen, Peulhs et Touareg
- un commentaire Cheikh Baye Al-Kounti sur un traité de grammaire.

IV- La vision politico-religieuse de Cheikh Baye Al-Kounti

a- Les relations du Cheikh avec sa tribu

Cheikh Baye Al-Kounti fut le khalife - guide spirituel - du rite Qadiriya kounta au Sahara après le décès de son oncle Hammadi²¹. Il désignait les maîtres (muqaddam) qui sont autorisés à délivrer les invocations et les prières (wird) aux disciples (mourides).

Son savoir, sa piété, sa discrétion, son sens de la maîtrise de soi et l'esprit de dialogue et de consensus qui l'animaient lui valurent d'être très influent sur sa tribu : tous le respectaient et suivaient ses conseils et suggestions.

Il usa de son influence plusieurs fois pour éviter des tensions entre les Kounta et leurs voisins touareg d'une part et les Français d'autre part. Il avait fait des démarches auprès des Kounta du Dinnik pour les empêcher de se rallier aux Ouillimiden, tribu touareg entrée en conflit ouvert avec les occupants français. Les Autorités du Soudan lui témoignaient leur reconnaissance pour ses bons offices en lui envoyant une petite caravane de sucre, de thé, de grains, etc.²²

De par les sources écrites que nous avons consultées pendant ce travail, Cheikh Baye pourrait être le quatrième successeur (khalife) de Cheikh Sidi Almoukhtar Alkabar après Cheikh Sidi Mohamed b. Cheikh Sidi Almoukhtar Alkabar, Cheikh Sidi Almoukhtar As-Saghir b. Cheikh Sidi Mohamed et Cheikh Sidi Ahmed Albakkay b. Cheikh Sidi Mohamed.

b- Les relations du Cheikh avec les Touareg

Cheikh Baye Al-Kounti avait toujours eu de bons rapports avec ses voisins touareg: Iforas et Hoggar. Né dans le milieu, il parlait parfaitement la langue de ceux-ci : le tamasheq. Il était écouté de tous et avait eu à enseigner beaucoup d'entre eux. Il avait même joué un grand rôle pour apaiser les tensions non seulement entre les Iforas et les Hoggar mais aussi entre ces deux tribus touareg et les Français.

Les Iforas étaient parmi ses plus fidèles disciples et se réclament encore de son obédience spirituelle : il était la source de l'islamisation d'une bonne partie d'entre eux.

c- Les relations du Cheikh avec les Français

Cheikh Baye Al-Kounti était très méfiant vis-à-vis des Français avec une résistance pacifique à l'indienne : il avait non seulement refusé de collaborer avec eux mais aussi a écrit à des chefs de fractions pour qu'ils ne se soumettent pas à ces



...L'apport politico-religieux de Cheikh Baye Al-Kounti (1865-1929)

occupants.²³ Ces relations vont se réchauffer petit à petit : d'abord simplement correctes, elles sont devenues avec le temps des plus cordiales. En 1899, Cheikh Baye Al-Kounti reconnut la mainmise des Français sur la zone mais refusa de collaborer avec les nouveaux maîtres des lieux.

En 1902, acte qui va ouvrir un nouveau régime de coopération, un échange de correspondances s'établit mais le Cheikh reste toujours réservé. Cependant, peu après, il ouvre totalement le dialogue et offre sa collaboration²⁴. En échange, les Français mettent à profit sa science juridique et sa réputation d'homme de consensus pour lui soumettre un différend entre les Taïtoq de l'Ahanet et les Iforas de l'Adrar²⁵. Baye continue à faire le même dévouement après la délimitation des zones d'influence saharienne entre l'Algérie et le Soudan.

Fidèle à ses principes et engagements, Cheikh Baye eut le mérite d'être nommé cadî officiel de la région de Kidal.

Nous allons juste nous référer sur les qualités que Moulay Ahmed Baber a attribuées à cet homme mystique : "Le Maître des maîtres, Baye, fut un grand érudit, un pieux, un homme de justice inégalé et grand écrivain".²⁶

Pendant ce travail deux éléments ont attiré notre attention :

- Cheikh Baye, l'homme des consultations juridiques (9 volumes). En effet, cet homme a pu adapter les textes du Saint Coran et les hadiths du Prophète (béni soit-il) aux réalités socioculturelles du milieu. Un facteur qui lui a permis de résoudre des différends souvent très complexes entre des individus et les tribus de la région de l'Adrar des Iforas.

- Cheikh Baye, le rassembleur qui a pu mettre sa sagesse en jeu pour apaiser les tensions dans sa région. Un homme qui avait l'estime des différentes fractions touareg et les Français. Il possédait une influence exceptionnelle chez les Iforas malgré les différends entre les Kounta et cette fraction. Les Touareg avaient la plus grande considération pour cet homme de paix et de consensus, ils écoutent ses conseils et suivaient ses recommandations. Ils lui soumettaient leurs affaires litigieuses et lui retirent le wîrd Qadiriya. ●

Bibliographie

1- Ouvrages manuscrits

Manuscrits n°s 118, 126, 428, 441, 903, 1020, 1110, 1285, 1471, 1519, 1688, 1890, 2122, 2273 et 2752 à l'Institut des hautes études et des recherches islamiques Ahmed Baba (IHERIAB) - Tombouctou

2- Ouvrages imprimés

- MARTY Paul, "Etudes sur l'Islam et les tribus du Soudan", Tome I, Paris, 1920.

- MARTY Paul, "Les Kounta de l'Est", traduit et commenté par Mohamed Mahmoud Ould Waddadi, Damas, 1985

- OULD CHEIKH Mohamed, "Shaykh Baye Al-Kuntî", in "Culture et civilisation islamiques - Le Mali", Publication de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), Rabat, 1988

- Catalogues de manuscrits de l'Institut des hautes études et des recherches islamiques Ahmed Baba (IHERIAB) - London, 1996-1999.

- HUNWICK John, O., "Arabic Literature of Africa", Volume 4, Leiden-Boston, 2003

- Catalogues de manuscrits de la bibliothèque Mamma Haïdara, London, 2000-2003.

Notes de fin de document

1 - Issu de l'ethnie des Kounta.

2- Communauté musulmane dont les disciples font des invocations et des prières précises matin et soir. L'initiateur de ce rite est Abdulqadar Jilani, le célèbre soufi de l'Iraq.

3- Selon l'auteur du livre intitulé "As-Sacada Al-Abadiyya", le mot "kounta" est pris à partir du nom d'une cité située à l'extrême du Sahara marocain.

4- Manuscrit n°441, folio 6 de l'IHERIAB (un vieux document filigrané et mal restauré dont une partie est attribuée à Cheikh Sidi Ahmed Albakhay mort en 1504 à Wallata, en Mauritanie). Il comporte la généalogie des Kounta du côté de leur mère.

5- MARTY Paul, "Etudes sur l'Islam et les tribus du Soudan", Tome I, Paris, 1920, p. 11.

6- Cf. "Les questions d'Askia et les réponses d'Almaghill", manuscrit N°5180 de l'IHERIAB - Tombouctou.

7- MARTY Paul, *op. cit.*, p. 21.

8- Lieu bâti pour faire des prières et des invocations.

9- MARTY Paul, *op. cit.*, p. 117.

10- "Les réponses de Mohamed Yahya aux questions de Sidi Amar", manuscrit N°428, ff. 2-3, Institut Ahmed Baba - Tombouctou.

11- MARTY Paul, *op. cit.*, p. 117.

12- Ibidem, p.118. - OULD CHEIKH Mohamed, "Shaykh Baye Al-Kuntî", in "Culture et civilisation islamiques - Le Mali", Publication de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), Rabat, 1988.

13- "Les réponses de Mohamed Yahya aux questions de Sidi Amar", *op. cit.*

14- Cf. bibliothèque de Boujbeïha.

15- OULD CHEIKH Mohamed, *op. cit.*, p. 267.

16- Cf. Manuscrit N°1688 à l'Institut Ahmed Baba.

17- Université Abdou Moumouni à Niamey, I.R.S.H. (Département Manuscrit Arabe et Ajami).

18- HUNWICK John, O. "Arabic Literature of Africa", Volume 4, Leiden-Boston, 2003, pp. 136-141.

19- MARTY Paul, *op. cit.*, p. 21.

20- OULD CHEIKH Mohamed, *op. cit.*, pp. 267-268.

21- Ibidem, p. 267.

22- MARTY Paul, *op. cit.*, p. 120.

23- Voir le manuscrit N°2273 de l'Institut Ahmed Baba - Tombouctou.

24- MARTY Paul, *op. cit.*

25- OULD CHEIKH Mohamed, *op. cit.*, p. 266.

26- Al-Arawani, Moulay Ahmed Baber As-Sa'adat Al-Abadiyat, Manuscrit N°2752 à l'Institut Ahmed Baba, f.33 - Tombouctou.